

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONTPELLIER - 3405 - Actes des sociétés (A)
- Dépôt le 03/06/2024 - 9905 - 2006 D 01044 - 492 826 417 - CAISSE REGIONALE DE CREDIT
AGRICOLE MUTUEL DU LANGUEDOC



Maurin, le 30 juin 2023

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 30 JUIN 2023**

ADMINISTRATEURS PRESENTS

Monsieur CONNART Daniel, Président
Madame ROBERT Brigitte, Vice-présidente,
Messieurs BRUGERON Michel, GUIGUE Claude, LIMOUZY Jean-Claude, Vice-présidents
Mesdames DUMONS Marie-Ève, GUILHEM Evelyne, PAGES Véronique, RUAT Marie,
SEPANIAN Véronique, THIEULES Marie-Line, Administratrices
Messieurs BALAZARD Pierre, CROS-PELOT Michel, EVESQUE Jean-Luc, GRANIER Dominique,
JEAN Xavier, JULIEN Pascal, PONTIER Michel, Administrateurs

Le Président constate que 18 Administrateurs sont présents et que le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Monsieur Christian ROUCHON, Directeur Général, remplit les fonctions de Secrétaire de Séance.

XVI. QUESTIONS DIVERSES

.../...

Le Président Daniel Connart soumet à l'approbation du Conseil d'Administration la nomination de nouveaux administrateurs.

• **Désignation d'une candidate pour pourvoir le poste vacant suite à la démission d'une administratrice**

Le Président rappelle que Catherine Soler Gay a démissionné de ses mandats d'administrateur de la Caisse Régionale et d'administrateur Départemental à l'issue du Conseil d'administration du 31 mars dernier. Elle a également démissionné de son mandat d'administrateur de la Caisse Locale de la Mosson depuis le 20 juin dernier.

Les statuts de la Caisse Régionale (Art. 28) donnent la possibilité de procéder au remplacement temporaire d'un administrateur démissionnaire. L'Assemblée Générale de la Caisse Régionale suivante ratifiera ce choix. L'administrateur ainsi nommé achèvera le temps de celui qu'il remplace et sera ensuite réélu selon le strict respect des statuts y compris le processus statutaire départemental.

Le Président Daniel Connart propose de prendre acte de la démission de Catherine Soler Gay au poste d'Administrateur de la Caisse Régionale et comme l'article 28 des statuts le permet, de désigner Anne Lapeyre afin de pourvoir le poste ainsi laissé vacant.

Le Président précise qu'Anne Lapeyre a fait acte de candidature et précise qu'elle est Présidente de la Caisse Locale de Montpellier, une des plus importantes Caisses Locales de